

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE



**SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION D'ETUDESETPLANIFICATION**

PLAN D' ACTIONS OPERATIONNEL 2017

Décembre 2016

Table des matières

Table des matières	2
1. INFORMATIONS GENERALES	3
1.1. Identification	3
1.2. Missions ou attributions de la Direction d'Études et Planification	3
2. REVUE SOMMAIRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAO 2016	4
2.1. Revue des actions planifiées par la DEP au cours de l'année 2016	4
2.2. Difficultés/contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du PAO 2016	5
3. PROBLÈMES DE LA DEP EN 2016	5
3.1. Problèmes spécifiques aux missions ou attributions de la DEP	5
3.2. Perspectives pour la mise en œuvre du PAO 2017	7
4. CADRE DES OBJECTIFS ET RESULTATS	7
5. CADRE PROGRAMMATIQUE ET BUDGETAIRE	8

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Identification

Nom de la Structure ou Service : Direction d'Etudes, Planification et documentation

Adresse physique : Croisement des avenues des Huileries et Tombalbaye (Concession INRB)

B.P. : 3088 Kin I. Email : minisantedep@gmail.com, Téléphone (*) :

Numéro du compte bancaire :

1.2. Missions ou attributions de la Direction d'Études et Planification

D'après le Décret N°15/043 du 28 décembre 2015 portant fixation du cadre organique des structures standards à compétence horizontale commune à toutes les administrations centrales des ministères et services publics, la Direction d'études et planification (DEP) a les 15 attributions suivantes :

- 1) Elaborer les diagnostics macro-économiques sectoriels ;
- 2) Définir en collaboration avec les Directions intéressées les politiques et les stratégies sectorielles ;
- 3) Elaborer en collaboration avec les autres services le programme d'investissement public du secteur (PIP) et en assurer le suivi et évaluation ;
- 4) Elaborer le plan d'actions prioritaires (PAP) et en assurer le suivi et évaluation ;
- 5) Elaborer en collaboration avec les autres services le CDMT sectoriel programme et en assurer le suivi et évaluation ;
- 6) Procéder à toute étude susceptible de faire évoluer la législation du secteur ;
- 7) Réaliser ou faire réaliser des études et des analyses sur le développement : prospectives et études en amont des documents de planification ;
- 8) Constituer une banque des données des projets du secteur ;
- 9) Assurer la gestion de la documentation spécialisée ;
- 10) Produire les données statistiques du secteur ;
- 11) Centraliser et exploiter la documentation et les données statistiques du secteur ;
- 12) Assurer les contacts avec les différents intervenants (PTF, les ONG, les organisations de la société civile) et contribuer à la recherche des financements ;
- 13) Centraliser et produire les rapports synthèses des activités du secteur ;
- 14) Consolider les projets et les rapports annuels de performance en collaboration avec les autres services ;
- 15) Assurer le suivi de la mise en œuvre de la réforme

2. REVUE SOMMAIRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAO 2016

2.1. Revue des actions planifiées par la DEP au cours de l'année 2016

Tableau N°1 : Niveau de réalisation des actions du PNDS 2016-2020 planifiées par la DEP en 2016

N°	Actions du PNDS 2016-2020 planifiées au cours de l'année 2016	Activités réalisées totalement	Activités réalisées partiellement
1	Appui au processus de planification stratégique	Coordonner le processus de planification opérationnelle 2016 Coordonner le processus de coaching des DPS	
2	Elaboration des textes légaux	Organiser les travaux d'actualisation du cadre organique	
3	Appui au fonctionnement des organes de coordination		Organiser les travaux de finalisation de la loi cadre sur la Santé Publique et de la loi sur la CSU Organiser la réunion du CNP-SS
4	Mise en place des procédures harmonisées de gestion financière		Assurer le suivi des travaux de la réforme du cadre de gestion du secteur (CAGF, CGPMP, ...)
5	Mise en application du nouveau cadre organique du MSP		Assurer la coordination de la sélection complémentaire des cadres des DPS
6	Elaboration des stratégies sectorielles, des normes, directives		Organiser les travaux d'élaboration de la stratégie de financement et du cadre d'investissement GFF
7	Elaboration des mesures d'application des textes réglementaires (ordonnance, décrets et arrêtés)	Organiser les travaux de finalisation des directives d'organisation des IPS	
8	Mise à jour et suivi de la mise en œuvre des CDSMT à tous les niveaux	Actualiser le CDMT 2017-2021	
9	Mise en place du contrat unique		Mettre en œuvre le contrat unique dans 8 DPS pilotes
10	Appui au fonctionnement de la plate-forme de suivi et évaluation et redevabilité	Organiser l'évaluation du PNDS 2011-2015 Organiser la revue conjointe des programmes financés par GAVI Alliance	
11	Dotations en équipement informatique et autres matériels		Installer les V-SAT dans le cadre de la mise en œuvre du PNDIS

2.2. Difficultés/contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du PAO 2016

Quelques contraintes et/ou difficultés ont émaillé le travail de la DEP au cours de l'année 2016. Il s'agit notamment de :

1. l'absence de ressources sécurisées au niveau de la DEP et des DPS pour amorcer le processus de planification opérationnelle à temps et le finaliser dans le délai,
2. l'insuffisance de ressources pour le suivi structuré de la mise en œuvre des PAO 2016 à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ;
3. l'insuffisance de ressources sécurisées pour assurer le fonctionnement régulier de la Direction et la mise en œuvre des activités de la Direction
4. déficit d'Experts au sein de la DEP à la base de la surcharge et de l'épuisement de ceux existants ;
5. faible motivation des cadres et agents de la DEP à l'origine de leur déstabilisation ;
6. retard dans le lancement du processus de planification opérationnelle 2016 suite au retard d'adoption du PNDS 2016-2020 et à l'exigence de la révision des outils et directives de planification
7. le retard dans la mise en œuvre des réformes sectorielles du fait que les autres secteurs de collaboration n'avancent au même rythme que la Santé

3. PROBLÈMES DE LA DEP EN 2016

3.1. Problèmes spécifiques aux missions ou attributions de la DEP

3.1.1. Réformeet/ou décentralisation dans le secteur santé

- Retard dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles prioritaires : réforme du niveau central, restructuration de la CAGF et réorganisation des IPS ;),
- Faible accompagnement de la réforme des DPS
- Faible avancée dans la rationalisation des programmes spécialisés au niveau central et l'intégration des coordinations des programmes dans les DPS ;

3.1.2. Elaboration/actualisation des lois, les politiques et les stratégies sectorielles

- Retard pris dans la finalisation et promulgation des lois (loi fixant les principes d'organisation de la santé publique, loi sur la Couverture Sanitaire Universelle)
- Retard dans la finalisation des documents d'orientation stratégique dont le cadre d'investissement et la stratégie de financement
- Absence des directives devant orienter quelques domaines spécifiques sur la réduction des barrières financières (la tarification forfaitaire, mise en œuvre du contrat unique, ...)

3.1.3. Coordination de la planification sectorielle

- Retard dans l'actualisation et la mise à disposition des outils et directives de planification opérationnelle 2017
- Insuffisance de ressources pour l'élaboration des plans dans le délai à tous les niveaux (Non-respect du calendrier) ;
- Insuffisance dans le déploiement des ressources pour la mise en œuvre des PAO à tous les niveaux ;

3.1.4. Coordination intra et intersectorielle

- Retard dans la restructuration du CNP-SS avec intégration du CCM et CCIA
- Faible fonctionnalité des organes de pilotage du secteur à tous les niveaux (CNP-SS, CPP-SS, CA) ;
- Faible implication des secteurs connexes dans la mise en œuvre des politiques et plans du secteur de la santé

3.1.5. Suivi & évaluation ainsi que la redevabilité dans le secteur

- Irrégularité dans l'organisation et insuffisance d'appui à l'organisation des revues provinciales des revues sectorielles
- Retard dans la mise en place de la plateforme sur la redevabilité;
- Insuffisance de suivi et évaluation des PAO, des programmes et programmes de santé à tous les niveaux ;
- Retard dans la finalisation, la validation et la mise en œuvre du Cadre de Suivi et Evaluation du PNDS 2016 – 2020
- Retard dans la mise en place d'un Centre de veille Stratégique pour alimenter les politiques et stratégies sectorielles ;

3.2. Perspectives pour la mise en œuvre du PAO 2017

Les priorités de la DEP pour l'exercice 2017 sont :

1. Sécuriser les ressources auprès de l'Etat et des PTF pour appuyer le processus de planification opérationnelle 2017 et la mise en œuvre effective du PNDS 2016-2020 à tous les niveaux ;
2. Coordonner la mise en œuvre des réformes prioritaires du secteur de la santé en cours au niveau provincial et à initier au niveau central ;
3. Poursuite des préparatifs pour la mise en œuvre de la stratégie de couverture sanitaire universelle ;
4. Assurer le suivi et évaluation de la mise en œuvre du PNDS 2016-2020 à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ;
5. Mobiliser les ressources pour la mise en œuvre effective du PNDS à travers les programmes et projets en cours et à venir dans le secteur santé ;
6. Mobiliser les ressources conséquentes pour le fonctionnement harmonieux de la DEP et la mise en œuvre de ses activités (PAO 2017)

4. CADRE DES OBJECTIFS ET RESULTATS

4.1. Objectif sectoriel Objectif sectoriel

Accroître la couverture et l'utilisation des soins de santé de qualité par la population avec équité et protection financière

4.2. Objectif General

Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de façon à permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge dans le cadre de la couverture sanitaire universelle (CSU)

4.3. Objectifs spécifiques

Cinq objectifs découlant des attributions de la DEP:

- 1) Coordonner le processus d'actualisation des lois, textes réglementaires, politiques et stratégies du secteur de la santé
- 2) Suivre la mise en œuvre des réformes institutionnelles et fonctionnelles prioritaires pour le renforcement du système de santé
- 3) Coordonner le processus de planification des ressources, des interventions et des services au sein du secteur de la santé
- 4) Coordonner le fonctionnement des organes de pilotage pour une meilleure gouvernance et la coordination des interventions dans le secteur
- 5) Assurer le suivi et l'évaluation des politiques, projets et programmes du secteur de la santé.

4.4.Résultats attendus

Les résultats ci-après sont attendus à l'issue de la mise en œuvre du PAO de la DEP :

1. Les projets de lois sectorielles les textes réglementaires régissant le secteur de la santé et les documents de politiques et les stratégies du secteur ciblées pour accompagner la réforme sont élaborés, validés et adoptés par les organes attitrés
2. Les réformes prioritaires du secteur sont mises en œuvre et documentées
3. Le processus de planification du secteur de la santé est coordonné, appuyé et abouti dans le respect des directives à doter les structures aux 3 niveaux des PAO 2017
4. Le suivi de la mise en œuvre des réformes, des programmes et projets du secteur de la santé est assuré à tous les niveaux ;
5. La coordination du secteur est assurée à travers le CNP-SS, ses commissions techniques et les CPP-SS ainsi que les autres structures de pilotage des projets et programmes du secteur.

5. CADRE PROGRAMMATIQUE ET BUDGETAIRE

Le cadre programmatique reprend les activités planifiées au regard des axes et programmes du PNDS 2016-2020. Il présente les activités propres à la DEP et les activités auxquelles la DEP est appelée à contribuer.

RESULTATS ET ACTIVITES	TOTAL	SOURCES DE FINANCEMENT										GAP	
		GVT CENTRAL	CTB-PANC	GAVI-RSS	UE	PDSS/BM	UNICEF	OMS	HFG	PARBDS	Autres		
Résultat 1: Les projets de lois sectorielles les textes réglementaires régissant le secteur de la santé et les documents de politiques et les stratégies du secteur ciblées pour accompagner la réforme sont élaborés.													
Activité 1	Suivre le processus d'approbation de la proposition de la loi fixant les principes fondamentaux d'organisation de la santé publique	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0
Activité 2	Suivre le processus d'approbation du projet de loi sur la Couverture Sanitaire universelle	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0
Activité 3	Finaliser la stratégie de financement de la santé	\$30 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$7 000,0	\$0,0	\$23 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0
Sous-total resultat 1		\$30 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$7 000,0	\$0,0	\$23 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0
Résultat 2 : Les reformes prioritaires du secteur sont élaborés mises en œuvre et documentées													
Activité 1	Produire les normes et directives d'organisation et de fonctionnement des DPS	\$15 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$15 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0
Activité 2	Elaborer les normes de fonctionnement et d'organisation des Zones de Santé Urbaines	\$15 000,0	\$0,0	\$0,0	\$15 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0
Activité 3	Finaliser la mise place des cadres et agents au sein des DPS	\$0,0											\$0,0
Activité 4	Finaliser les feuilles de route pour la poursuite des reformes au niveau central et provincial	\$8 000,0						\$5 000,0	\$3 000,0				\$0,0
Sous-total resultat 2		\$38 000,0	\$0,0	\$0,0	\$15 000,0	\$0,0	\$15 000,0	\$0,0	\$5 000,0	\$3 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0
Resultat 3: Le processus de planification du secteur de la santé est coordonné, appuyé et a abouti dans le respect des directives à doter les structures aux 3 niveaux des PAO 2017 les niveaux													
Activité 1	Evaluation des outils et les directives de planification opérationnelle et de rapportage	\$30 000,0	\$0,0	\$30 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0
Activité 2	Mettre à jour le CDMT – Santé 2018 - 2020	\$60 000,0	\$50 000,0	\$0,0			\$10 000,0						\$0,0
Activité 3	Appuyer l'élaboration de la proposition du budget de l'Etat 2018	\$0,0	\$0,0										\$0,0
Activité 4	Elaborer le PAP 2018-2020 et le PIP 2018 - 2020	\$5 000,0	\$0,0	\$5 000,0									\$0,0
Activité 5	Appuyer le processus d'élaboration des PAO 2017 à tous les niveaux	\$60 000,0		\$10 000,0	\$50 000,0		\$50 000,0						-\$50 000,0
Activité 6	Organiser l'atelier de validation du cadre de suivi et évaluation du PNDS 2016-2020	\$25 000,0			\$25 000,0								\$0,0
Activité 7	Finaliser le processus de mise en œuvre du contrat unique pour les 6 DPS pilotes	\$24 000,0	\$0,0	\$0,0			\$24 000,0						\$0,0
Activité 8	Poursuivre le costing des 20 DPS pour l'introduction du contrat unique	\$120 000,0	\$0,0	\$0,0			\$120 000,0						\$0,0
Activité 9	Finaliser le processus d'introduction de la tarification forfaitaire subsidiée dans le pays	\$111 750,0	\$0,0	\$6 750,0	\$3 000,0	\$0,0	\$52 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0		\$50 000,0
Activité 10	Elaborer une liste des critères de contrôle de la qualité des PAO	\$3 000,0						\$3 000,0					\$0,0
Activité 11	Elaborer les directives et les outils de planification stratégique sous sectoriels	\$0,0											\$0,0
Activité 12	Elaborer le plan stratégique de la DEP aligné au PNDS	\$15 000,0						\$15 000,0					\$0,0
Activité 13	Elaborer un plan d'action sanitaire d'urgence pour le grand kasaï	\$15 000,0	\$15 000,0										\$0,0
Activité 14	Assurer le suivi et la documentation des mécanismes de subventionnement des soins dans les formations sanitaires	\$45 000,0	\$0,0	\$0,0			\$45 000,0						\$0,0
Activité 15	Appuyer l'étude de faisabilité pour l'implantation des nouvelles mutuelles	\$20 000,0	\$0,0	\$0,0			\$20 000,0						\$0,0
Activité 16	Appuyer l'évaluation des mutuelles existantes	\$20 000,0	\$0,0	\$0,0			\$20 000,0						\$0,0
Activité 17	Appuyer le processus de mise en place des mécanismes d'AMO pour les travailleurs du secteur public	\$20 000,0	\$0,0	\$0,0			\$20 000,0						\$0,0
Activité 18	Documenter les résultats des initiatives des mécanismes d'exemption et prise en charge des indigents dans le secteur de la	\$6 000,0	\$0,0	\$0,0			\$6 000,0						\$0,0
Sous-total resultat 3		\$579 750,0	\$65 000,0	\$51 750,0	\$78 000,0	\$0,0	\$367 000,0	\$0,0	\$18 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0

Resultat 4: Le suivi de la mise en œuvre des plans, programmes et projets du secteur de la santé est assuré à tous les niveaux													
Activité 1	Assurer le suivi de la mise en œuvre de la réforme du niveau intermédiaire	\$120 000,0	\$0,0	4 000,00	24 000,00	\$0,0	\$6 000,0	\$0,0	\$0,0	\$26 000,0	\$0,0	\$60 000,0	\$0,0
Activité 2	Appuyer la mise en œuvre de la feuille de route sur la réorganisation des programmes	\$20 000,0	\$0,0	\$0,0	10 000,00	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$10 000,0	\$0,0		\$0,0
Activité 3	Appuyer la mise en conformité des directions centrales	\$30 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$10 000,0	\$0,0	\$0,0	\$20 000,0	\$0,0		\$0,0
Activité 4	Organiser les sessions de formation des cadres des IPS	\$75 000,0	\$0,0	\$0,0	\$75 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0		\$0,0
Activité 5	Organiser la revue semestrielle des PAO en vue de lancer le processus de planification opérationnelle 2018	\$10 000,0					\$10 000,0						\$0,0
Activité 6	Organiser la revue du cadre d'accélération des OMD 4&5	\$65 000,0							\$65 000,0				\$0,0
Activité 7	Assurer le suivi du paiement de la contrepartie et cofinancement des projets financés par les initiatives mondiales (FM, GAVI, GFF)	\$6 000,0	\$6 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0		\$0,0
Activité 8	Appuyer l'organisation de l'atelier de validation du manuel des procédures du MSP/CAGF	\$15 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$15 000,0	\$0,0		\$0,0			\$0,0
Activité 9	Suivre la mise en œuvre du cadre de gestion financière MSP (Finaliser le processus de sélection complémentaire et la mise en service des cadres de la CAGF, de la CGMP et de la Cellule d'audit, suivi de performance,...)	\$24 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$15 000,0	\$0,0	\$0,0		\$9 000,0
Activité 10	Participer à la documentation de la construction des infrastructures dans le secteur de la santé	\$20 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0		\$20 000,0
Activité 11	Participer à la documentation de la réhabilitation des infrastructures dans le secteur de la santé	\$20 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0		\$20 000,0
Activité 12	Participer à la documentation des dotations des infrastructures en équipements dans le secteur de la santé	\$20 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0		\$20 000,0
Activité 13	Appuyer le processus d'élaboration des directives d'inspection-contrôle des finances dans le secteur de la santé	\$30 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0		\$30 000,0
Sous-total resultat 4		\$455 000,0	\$6 000,0	\$4 000,0	\$109 000,0	\$0,0	\$41 000,0	\$65 000,0	\$15 000,0	\$56 000,0	\$0,0		\$159 000,0
Resultat 5: La coordination du secteur est assurée à travers le CNP-SS, ses commissions techniques et les CPP-SS ainsi que les autres structures													
Activité 1	Organiser les réunions du comité ad hoc de GAVI-RSS	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0		\$0,0
Activité 2	Organiser les réunions du CNP	\$300 000,0	\$0,0	\$21 000,0	\$100 000,0	\$0,0	\$50 000,0	\$45 000,0	\$45 000,0	\$39 000,0	\$0,0		\$0,0
Activité 3	Organiser les réunions de commissions rattachées à la DEP (Gouvernance, financement)	\$12 000,0	\$0,0	\$3 000,0	\$3 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$3 000,0	\$3 000,0			\$0,0
Activité 4	Organiser les réunions du CCT-SS	\$6 000,0	\$0,0	\$0,0	\$3 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$3 000,0	\$0,0	\$0,0		\$0,0
Activité 5	Appuyer le fonctionnement et l'organisation des réunions des différents organes de CPP	\$120 000,0	\$0,0	\$0,0	\$22 500,0	\$0,0	\$140 500,0	\$0,0	\$0,0	\$10 000,0	\$0,0		-\$53 000,0
Activité 6	Actualiser la cartographie des partenaires et leurs interventions	\$12 000,0	\$0,0	1 500,00	\$0,0	\$0,0	\$10 500,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0		\$0,0
Activité 7	Actualiser et vulgariser les directives d'organisation des revues et évaluations dans le secteur de la santé	\$15 000,0	\$0,0	\$0,0	\$15 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0		\$0,0
Activité 8	Produire le score carte en utilisant les données du MAA et autres pour le suivi des performances des DPS et ZS	\$12 000,0	\$0,0	\$0,0	\$9 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0		\$3 000,0
Activité 9	Organiser la revue annuelle sectorielle	\$250 000,0	\$0,0	\$0,0	\$150 000,0	\$0,0	\$100 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0		\$0,0
Activité 10	Organiser l'atelier de standardisation des outils de production des rapports périodiques à tous les niveaux	\$6 000,0		\$6 000,0									\$0,0
Activité 11	Assurer le suivi de performance des provinces (revues, score card,...)	\$520 000,0	\$50 000,0	\$6 000,0	\$80 000,0	\$0,0	\$100 000,0	\$30 000,0	\$174 000,0	\$20 000,0	\$10 000,0		\$50 000,0
Activité 12	Appuyer le processus de mise en place des bases des données au niveau central du MSP	\$60 000,0	\$0,0	\$0,0	\$20 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$40 000,0		\$0,0
Activité 13	Documenter les résultats du processus d'installation des V-SAT et la connexion internet dans les DPS et ZS	\$2 000,0	\$0,0	\$0,0	\$2 000,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0	\$0,0		\$0,0
Activité 14	Mettre à jour le site web du Ministère de la santé Publique												\$0,0
Sous-total resultat 5		\$1 315 000,0	\$50 000,0	\$37 500,0	\$404 500,0	\$0,0	\$401 000,0	\$75 000,0	\$225 000,0	\$72 000,0	\$50 000,0		\$0,0
TOTAL GENERAL		\$2 417 750,0	\$121 000,0	\$93 250,0	\$606 500,0	\$0,0	\$831 000,0	\$140 000,0	\$286 000,0	\$131 000,0	\$50 000,0		\$159 000,0

6. BUDGET ET SOURCES DE FINANCEMENT

6.1. Budget de fonctionnement de la DEP

Rubrique	Cout Total	Sources de financement								GAP	
		Gvt	CTB	UE	GAVI	PDSS	UNICEF	OMS	HFG		PARBDS
Salaires et primes du personnel	552000	78000	72000								402 000
Carburant	60000		6000								54 000
Entretien véhicules	60000		6000								54 000
communication - internet et téléphone	36000		3000								33 000
Fournitures	27000		6000								21 000
Produits d'entretien	6000		3000								3 000

6.2. Financement des activités de la DEP

Domaine d'activités	Cout Total	Sources de financement									GAP
		Gvt	CTB	UE	GAVI	PDSS	UNICEF	OMS	HFG	PARBDS	
Elaboration/actualisation des lois et stratégies sectorielles	30.000	-	-	-	-	7.000	-	23.000	-	-	-
Réforme du secteur de la santé	30.000	-	-	-	15.000	15.000	-	-	-	-	-
Planification sectorielle	546.750	50.000	51.750	-	78.000	367.000	-	-	-	-	-
Suivi & évaluation	320.000	6.000	4.000	-	109.000	31.000	-	15.000	56.000	-	99.000
Coordination et pilotage du secteur de la santé	1.309.000	50.000	31.500	-	404.500	401.000	75.000	225.000	72.000	50.000	-